

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 09716 Numéro SIREN : 832 412 282 Nom ou dénomination : A3M LAVERIE

Ce dépôt a été enregistré le 15/05/2023 sous le numéro de dépôt 4260



426
15 MAI 2023

IDENTIFICATION

M mohellebi yazid

A COMPLETER
A COMPLETER

N° d'adhérent : 20181690041010

Pour le compte de :

SASU A3M LAVERIE
32 RUE DU PRE SAINT GERVAIS
93500 Pantin

N° SIREN : 832 412 282

Période déclarée : 2019

Date limite de dépôt : 20/05/2020

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 (Applicable à compter du 31/12/2019)

Annexe N° 2065-BIS (Applicable à compter du 31/12/2018)

Annexe N° 2033-A (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2033-B (Applicable à compter du 31/12/2019)

Annexe N° 2033-C (Applicable à compter du 31/12/2019)

Annexe N° 2033-D (Applicable à compter du 31/12/2019)

Annexe N° 2033-E (Applicable à compter du 31/12/2019)

Annexe N° 2033-G (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-H (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2059-I (Applicable à compter du 31/12/2017)

Annexe N° 2069-RCI (Applicable à compter du 31/12/2019)



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

(Applicable à compter du
31/12/2019)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	32 RUE DU PRE SAINT GERVAIS		
Code postal	93500	Ville	PANTIN
		Pays	FRANCE

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

BLANCHISSERIE

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit (report du 2033-B)	0
Bénéfice imposable à 15%	1 343				



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS

(Applicable à compter du
31/12/2018)

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire "néant"), veuillez cocher la case



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A

(Applicable à compter du
31/12/2017)

Bilan simplifié

A - ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	15 000		15 000
Immobilisations incorporelles - Autres			0
Immobilisations corporelles	13 000	3 719	9 281
Immobilisations financières (1)	900		900
TOTAL I (5)	28 900	3 719	25 181
2 - ACTIF CIRCULANT			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			0
Stocks marchandises			0
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances (2) clients et comptes rattachés			0
Créances autres (3)	71		71
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités	2 034		2 034
Charges constatées d'avance	42		42
TOTAL II	2 147	0	2 147
TOTAL GENERAL (I + II)	31 047	3 719	27 328

B - PASSIF	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - CAPITAUX PROPRES	
Capital social ou individuel	1 000
Report à nouveau	1 666
Résultat de l'exercice	1 142
TOTAL I	3 808
3 - DETTES	
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	1 483
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))	21 387
TOTAL III	23 520
TOTAL GENERAL (I + II + III)	27 328



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-B

(Applicable à compter du
31/12/2019)

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION

Exercice N

Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires		19 345
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				19 345

CHARGES D'EXPLOITATION

Autres charges externes				16 078
		dont crédit-bail mobilier		
		dont crédit-bail immobilier		
Impôts, taxes et versements assimilés				624
		dont TP/CFE, CVAE		
Dotations aux amortissements				1 300
Total des charges d'exploitation (II)				18 002

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

1 343

Produits et charges divers

Produits financiers (III)	
Produits exceptionnels (IV)	
Charges financières (V)	
Charges exceptionnelles (VI)	
	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)
Impôts sur les bénéfices (VII)	201

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)

1 142

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	1 142	0

Réintégrations de l'exercice

Impôts et taxes non déductibles		201
---------------------------------	--	-----

1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice

Déficit

1 343

0

2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice

Déficit

1 343

0



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C

(Applicable à compter du 31/12/2019)

Immobilisations Amortissements - Plus-values - Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial	15 000			15 000	
Autres				0	
Immobilisations corporelles					
Terrains				0	
Constructions				0	
Installations techniques matériel et outillage industriels	13 000			13 000	
Installations générales agencements divers				0	
Matériel de transport				0	
Autres immobilisations corporelles	900			900	
Immobilisations financières					
				0	
TOTAL rubrique I	28 900	0	0	28 900	0

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
				0
Immobilisations corporelles				
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériel et outillage industriels				0
Installations générales, agencements, aménagements divers	2 419	1 300		3 719
Matériel de transport				0
Autres immobilisations corporelles				0
TOTAL rubrique II	2 419	1 300	0	3 719



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

(Applicable à compter du
31/12/2019)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires - Déficits reportables - Divers

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E

(Applicable à compter du
31/12/2019)

**Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs**

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

(Applicable à compter du
31/12/2017)

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-H

(Applicable à compter du
31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-I

(Applicable à compter du
31/12/2017)

**Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations**

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

N° 2069-RCI
(Applicable à compter du
31/12/2019)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher la case

Tue May 12 19:23:16 CEST 2020

A3M LAVERIE

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 000 €

Siège social : 32 rue du Pre Saint Gervais

93500 – Pantin

832 412 282

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 juin 2020

L'an deux mille vingt,
Le 30 juin, à 15 heures,

Il a été établi une feuille de présence émarginée par l'actionnaire unique.

Sont présents ou représentés :

Monsieur MOHELLEBI Yazid	100 actions
--------------------------	-------------

TOTAL	100 actions
--------------	--------------------

Monsieur *MOHELLEBI Yazid* préside la séance en sa qualité de président actionnaire unique.

Le président constate que les actionnaires présents ou représentés représentent plus de la moitié du capital social ; en conséquence de quoi, l'assemblée peut valablement délibérer.

Il dépose sur le bureau :

- les statuts de la société,
- le bilan au 31 décembre 2019 et ses annexes,
- le compte de résultat,
- le rapport de gestion établi par le président,
- la copie des lettres de convocation de l'actionnaire,
- le texte des projets de résolutions.

Il déclare que les comptes annuels, le rapport de gestion, le texte des résolutions proposées ont été adressés aux actionnaires avec la lettre de convocation, et que l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social depuis cette date.



L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle l'ordre du jour :

- Lecture du rapport de gestion sur l'activité de la société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Quitus au président ;
- Affectation du résultat ;

Après en avoir délibéré, l'actionnaire unique adopte les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve sans restriction ni réserve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 qui se soldent par un bénéfice de 1142 Euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne *quitus* au président pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 1142 € de la manière suivante :

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 1142 € de la manière suivante :

Report à nouveau 2019	1 666 euros
Résultat de l'exercice 2019.....	1 142 euros
Report à nouveau 2020	2 808 euros

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

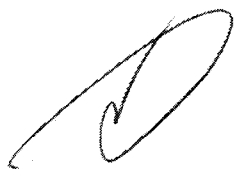
TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités éventuelles.

Cette résolution est approuvée à 100 % des voix

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Monsieur MOHELLEBI Yazid





A3M LAVERIE

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 000 €

Siège social : 32 rue du Pre Saint Gervais

93500 – Pantin

832 412 282

**RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LA GERANCE
ET PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2020**

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice.

L'exercice clos le 31 décembre 2019 a permis de réaliser un chiffre d'affaires hors taxes de 19 345 €.

Les charges d'exploitation se sont élevées pour l'exercice à un montant de 18 002 €.

Le résultat d'exploitation de cette année est de 1 343 euros.

Le résultat financier a enregistré des produits pour un montant de 0 € et des charges pour une somme de 0 €.

En définitive, après un impôt sur les bénéfices pour un montant de 201 euros, le résultat net est de 1142 euros.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Aucun événement important n'est à signaler.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Pour l'exercice commencé le 1^{er} janvier 2020, nous espérons maintenir le même niveau d'activité et notre rentabilité.

- Activité en matière de recherche et de développement.

Nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 1142 € de la manière suivante :

Report à nouveau 2019	1 666 euros
Résultat de l'exercice 2019.....	1 142 euros
Report à nouveau 2020	2 808 euros

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

088

En conclusion, nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de nous donner quitus en votant les résolutions qui vous sont soumises. Nous vous remercions de votre attention et de votre confiance.

Fait à Pantin, le 30 juin 2020.

Le président

